

Greetings,

This message is in concern to the memo that was sent out to all region directors on Sunday morning December 23<sup>rd</sup>. It was said that players attending the Québec Open tournament on January 11<sup>th</sup>, 12<sup>th</sup> and 13<sup>th</sup> are not permitted to wear Billard Jean shirts during this event.

This decision from the QDA comes after receiving advice from our lawyer. There has been an injunction placed for the Québec Open tournament by our sponsor. The contract has a clause forbidding any advertising by way of cards, leaflets, posters and shirts of any Québec dart suppliers other than our sponsor.

We the committee apologize for the inconvenience this causes our members and players, we are bound by this contract, we ask that the players try and understand our position in this issue.

QDA committee,

.....

Salutations,

Ce message concerne le mémo qui a été envoyé à tous les directeurs de région dimanche matin le 23 décembre. On a dit que les joueurs participants au tournoi de l'Open du Québec les 11, 12 et 13 janvier ne seraient pas autorisés à porter la chemise Billard Jean lors de cet événement.

Cette décision de l'ADQ intervient après avoir reçu les conseils de notre avocate. Notre commanditaire a déposé une injonction pour le tournoi de l'Open du Québec. Le contrat comporte une clause interdisant la publicité sous forme de cartes, dépliants, affiches et chemises de tous les fournisseurs de fléchettes québécois autre que notre commanditaire.

Nous, les membres du comité, nous excusons pour les inconvénients que cela cause à nos membres et à nos joueurs. Nous sommes liés par ce contrat. Nous demandons aux joueurs d'essayer de comprendre notre position dans ce dossier.

Comité ADQ,